

LIMOUSIN



746 691 habitants
(données INSEE de 2011)

115%
de la population française

→ **CORRÈZE
CREUSE
HAUTE-VIENNE**

« UN PARTENARIAT DYNAMIQUE ET CONSOLIDÉ POUR UN ACCÈS POUR TOUS À LA LECTURE, L'ÉCRITURE ET AUX COMPÉTENCES DE BASE. »



CHARGÉE DE MISSION RÉGIONALE DE L'ANLCI

Catherine TABARAUD

Désignée à temps plein par le Préfet de région depuis 2006, placée au sein du Groupement d'intérêt public (GIP) Prisme Limousin, centre ressources emploi formation (Carif Oref et cité des métiers) financé à parité par l'État et la Région.

Prisme Limousin

Le carré Jourdan - 13, cours Jourdan - 87000 LIMOGES
catherine.tabaraud@prisme-limousin.fr
Tél. 05 55 10 99 09 - Fax : 05 55 79 36 01

CENTRE DE RESSOURCES ILLETTRISME

Site de Prisme Limousin :
www.prisme-limousin.fr
Tél. 05 55 79 36 00

POPULATION EN SITUATION D'ILLETTRISME

Selon une estimation réalisée à partir des résultats de l'enquête nationale INSEE/IVQ de 2004 (méthode des petits domaines) :

- 9 % de personnes ayant été scolarisées en France seraient en situation d'illettrisme, soit 39 330 personnes.
- 11,44 % des 18-65 ans seraient en difficulté face à l'écriture et la lecture.

// En 2011, 4,7 % des jeunes sont repérés comme étant en grande difficulté face aux savoirs de base, soit 339 jeunes, la moyenne nationale étant de 4,8 % (données JDC Métropole et DOM).

// Une importante partie de la population concernée par cette problématique habite en milieu rural, la mobilité étant un enjeu majeur dans le cadre de la politique régionale de lutte contre l'illettrisme.

1

RÉUNIR POUR MIEUX AGIR EN LIMOUSIN

La gestion administrative de la mission régionale est assurée par le GIP Prisme-Limousin.

La chargée de mission régionale de l'ANLCI anime le plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme. Pour ce faire, elle met en cohérence les actions de l'ensemble des services déconcentrés de l'État et des établissements publics afin d'offrir la possibilité à tous d'accéder à une offre de formation adaptée. Elle développe et anime des partenariats avec les collectivités territoriales, les associations et les entreprises, et assure un travail de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs, notamment dans le repérage et l'orientation du public. Dans le cadre de son mandat, la chargée de mission monte et anime des projets qui fédèrent l'action de prévention et de lutte contre l'illettrisme sur le territoire.

Au sein du GIP Prisme-Limousin, la chargée de mission régionale est référente pour les ressources sur l'illettrisme du centre de documentation et participe ainsi à la structuration des ressources documentaires « savoirs de base » et à la veille documentaire sur la thématique. Dans le cadre de cette mission, elle anime et diffuse des outils auprès des acteurs (ex. mallettes pédagogiques), notamment auprès des formateurs pour faciliter l'accompagnement des publics en situation d'illettrisme. Ses actions ciblent, entre autres, les formateurs, les enseignants des structures d'accueil de jeunes en difficulté, les travailleurs sociaux, les professionnels de l'accompagnement, l'insertion, l'orientation, des étudiants, des animateurs, etc.

2

LE PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

- Le premier Plan régional triennal d'accès pour tous à la lecture, l'écriture et aux compétences de base 2005-2007 a permis la mise en cohérence et en complémentarité des ressources et initiatives développées par les différents acteurs dans une logique d'optimisation de l'action sur le territoire. La mise en œuvre du plan s'est vue limitée en raison du nombre important d'actions qui y avaient été inscrites et du manque de pilotage dû à la vacance de poste de chargé de mission et à la réorganisation de la mission régionale de l'ANLCI au sein du GIP.
- Le second Plan régional d'accès pour tous à la lecture, l'écriture et aux compétences de base 2009-2012, a permis de centrer les efforts sur un nombre restreint d'actions. Ce plan a également permis de développer de nouveaux partenariats et se veut outil de gouvernance. Il est structuré autour de 3 grandes priorités :
 - // Améliorer l'intégration et l'efficacité de la prévention de l'illettrisme.
 - // Agir contre l'illettrisme auprès des jeunes de 16-25 ans.
 - // Étendre l'accès aux savoirs de base des salariés.

Ce plan comporte un axe de travail transversal pour la professionnalisation des acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

Un outil de suivi a été développé dans le cadre de ce plan. Il a permis la réalisation d'un bilan précis des actions menées sur le territoire entre 2009 et 2011.

Les signataires du plan sont l'État (Préfecture, Rectorat, Direction Régionale de l'alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) et le Conseil régional.



3

DES PRIORITÉS DÉPLOYÉES SUR LE TERRITOIRE

Axe 1 : Améliorer l'intégration et l'efficacité de la prévention de l'illettrisme

Des actions culturelles ont été motrices de la dynamique partenariale dans la région. En 2008 et 2011, l'événement « Le goût des mots » a mobilisé les acteurs autour de l'animation d'ateliers, de rencontres, d'une exposition et d'un concours d'écriture « Dis-moi dix mots qui nous relie ». En 2011, plus de 1100 personnes ont participé à cet événement. De plus, chaque année, un programme autour du plaisir de lire et d'écriture est mis en place en partenariat avec le Centre Régional du Livre.

L'accord-cadre signé par l'ANLCI avec l'Éducation nationale sur la prévention au niveau académique a été promoteur d'actions sur le territoire. Le développement d'Actions Educatives Familiales s'organise depuis 2012 sur l'ensemble des trois départements, en lien avec les dispositifs déjà existants. La ville de Guéret est engagée depuis 2010 dans le programme « En associant leurs parents tous les enfants peuvent réussir » porté par l'IRDSU (Inter-réseau des professionnels du Développement Social Urbain). Ce projet qui implique pleinement la participation des parents, a fédéré de nombreuses associations de quartier, mais aussi la CAF, dans le souci d'agir pour la réussite des enfants et d'encourager la coopération entre tous les acteurs locaux. Le comité de pilotage associe entre autres l'inspection académique, le conseil général et l'ANLCI.

Le programme « Lire et Faire Lire » est porté par une association nationale du même nom, avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale. Cette initiative fait appel aux retraités pour transmettre aux enfants le plaisir de la lecture en leur lisant des histoires à voix haute. Il est développé au niveau départemental par deux réseaux associatifs nationaux : la Ligue de l'Enseignement (Fédération des œuvres Laïques) et l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF). En Haute-Vienne, sur l'année scolaire 2009-2010, 115 bénévoles sont intervenus auprès de 55 écoles et 7 structures « petite enfance » (bibliothèques, crèches, centres sociaux, hôpitaux). Environ 1500 à 2000 enfants ont été concernés par leur action.

Un dispositif d'accompagnement éducatif a été mis en place dans le secteur de l'éducation prioritaire par l'Éducation nationale. En moyenne, 185 élèves relevant de l'école élémentaire ont été concernés en 2009-2010 en Creuse par cet accompagnement éducatif et 323 en Corrèze. Au niveau régional, cet accompagnement a consisté pour 66,5 % en une aide aux devoirs, 22,9 % à des activités culturelles et 10,6 % à des activités sportives. L'Éducation nationale conduit également une expérimentation de soutien à la parentalité pour les parents d'enfants de moins de 3 ans.

La mission régionale de l'ANLCI a mené un travail en partenariat avec les bibliothèques départementales pour développer un Fonds d'information sur la lecture (FIL). Ce dispositif intègre des actions de sensibilisation, de formation de formateurs et la mise à disposition d'outils pédagogiques.

Axe 2 : Agir contre l'illettrisme auprès des jeunes de 16-25 ans

Cette priorité a été définie face à la difficulté d'accompagner ce public, difficulté pour son repérage et pour son orientation en formation. Elle mobilise nombreux partenaires sur le territoire. >>>



ZOOM

LE GOÛT DES MOTS

Le goût des mots est un concours d'écriture organisé dans le cadre de la Semaine de la langue française, en lien avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). Cette action vise à la découverte du plaisir de lire et d'écrire, à l'accès à la culture. Elle s'adresse aux apprenants qui suivent les actions d'apprentissage ou de réapprentissage des compétences clés, aux élèves des CFA, des lycées professionnels et aux jeunes sortis du système scolaire et aux adultes.

En 2012, 77 participants au concours d'écriture, 45 participants à des ateliers d'écriture, 120 personnes présentes à la remise des prix (lecture des textes par un lecteur public, exposition des textes). Les formateurs témoignent de la motivation des apprenants à participer au concours et à voir leurs productions valoriser, ces événements sont des « déclencheurs » d'écriture pour certains (« ça m'a redonné l'envie et le goût d'écrire »). En milieu pénitentiaire les témoignages montrent que cette manifestation est valorisante pour les apprenants (articles dans le journal, valorisation de leurs textes, fierté par rapport à leurs familles).

»» Un important travail a été mené auprès des Centres de Formation d'Apprentis, avec la formation des enseignants Centre de Formation des Apprentis pour améliorer l'accompagnement des apprentis en difficulté.

La sensibilisation et la formation sur la problématique de l'illettrisme, et plus spécifiquement sur le repérage des jeunes en difficulté avec la lecture et l'écriture, sont menées auprès du personnel des missions locales. En 2010, 18 conseillers des missions locales ont été sensibilisés et 2 ont été formés.

Le dispositif Savoir Pour Réussir, porté par une association nationale a été déployé en région, financé par la Fondation des Caisses d'épargne pour la solidarité et prenant appui sur la convention signée par l'ANLCl. L'action a proposé un suivi et un accompagnement individualisé à des jeunes adultes en situation d'illettrisme non scolarisés et non soumis à l'obligation scolaire. En 2009, 143 jeunes ont été accueillis dans le cadre de ce dispositif. Plus de la moitié a trouvé un stage à la sortie de cette formation, 40 % ont été orientés vers une formation et 9 % ont trouvé un emploi. Cette action n'est plus en cours dans la région suite à un manque de financement.

La DRAAF du Limousin a mis en place fin 2008 le dispositif ADAGJE (Actions du Dispositif d'Accueil et d'Accompagnement Global des Jeunes) dans l'objectif de lutter contre le décrochage scolaire. Les 8 établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) du Limousin participent à ce dispositif. Plusieurs modules pédagogiques ont été élaborés autour de différents thèmes : projet professionnel et insertion, lecture, expression orale, acquisition des savoirs fondamentaux et accompagnement scolaire, citoyenneté, santé... En 2009, 930 jeunes ont participé aux 36 actions mises en place.

Dans le cadre du Forum Permanent des Pratiques, la région a réalisé un travail de capitalisation sur l'insertion des jeunes détenus, qui a donné lieu à l'élaboration du kit du praticien « Accès à la culture et aux savoirs de base des détenus ». Ce travail a mobilisé différents partenaires au niveau régional intervenant dans ce domaine (Éducation nationale, DRAC, associations et bibliothèques). Il a permis une meilleure connaissance des enjeux par les différentes parties prenantes.

Axe 3 : Étendre l'accès aux savoirs de base des salariés

La mission régionale s'appuie sur les accords-cadres signés par l'ANLCl avec les OPCA au niveau national. En 2009, six OPCA (AGEFOS, OPCALIA, CNFPT, FAFTT, CONSTRUCTYS, Uniformation) sont intervenus lors d'une journée autour du thème « Savoirs de base et milieu professionnel » au cours de laquelle ils ont présenté leurs outils de sensibilisation à la problématique de l'illettrisme pour les entreprises.

L'accord-cadre avec Pôle Emploi a permis la mise en place d'actions de sensibilisation des conseillers Pôle Emploi au repérage et à l'orientation des demandeurs d'emploi vers un parcours de formation adapté.

Dans le cadre de son programme de professionnalisation, le GIP PRISME LIMOUSIN a proposé une formation auprès des conseillers et formateurs des OPCA à l'utilisation du référentiel Compétences Clés en Situation Professionnelle élaboré par l'ANLCl. Cette action vise à l'amélioration de l'offre de formation pour les salariés.

La DIRECCTE pilote le dispositif « Accès aux Compétences Clés » sur l'ensemble du territoire, dans les 8 zones d'emploi de la région. Le dispositif s'adresse en priorité aux demandeurs d'emploi, notamment de longue durée, jeunes sortis du système scolaire sans diplôme et salariés en contrats aidés. En 2009-2010, 925 orientations ont été effectuées vers le dispositif. En 2010, 248 personnes sont entrées en formation.

Le Conseil régional, à travers son dispositif « Portail Formation Limousin » propose des actions pour la lutte contre l'illettrisme sur les territoires.

En 2010, 228 stagiaires ont bénéficié de ce dispositif, soit 10 700 heures de formation.

Le Conseil régional a également soutenu une action initiée par la Structure d'Insertion par l'Activité Économique et réalisée par l'AFPA. Elle concerne les personnes en situation d'illettrisme dans les métiers du bâtiment, pour favoriser l'accès à des formations professionnalisantes et l'acquisition de savoirs de base. Un formateur technique et un formateur spécialisé illettrisme ont travaillé à l'articulation de l'acquisition des compétences techniques et de l'apprentissage des savoirs de base. Cette formation rémunérée a bénéficié à 12 personnes en 2009, soit 700 heures de formation.

En 2007, dans le cadre du Forum Permanent des Pratiques, un guide a été produit par l'atelier régional sur l'accueil du public en situation d'illettrisme à la cité des Métiers de Limoges et du Limousin, travail mené par la mission régionale de l'ANLCl en partenariat avec Pôle Emploi et le Conseil général de la Haute-Vienne.

Axe transversal : appui et professionnalisation des acteurs

Prisme-Limousin est chargé par l'Etat, la Région et l'ensemble des partenaires d'élaborer et de coordonner un programme de professionnalisation annuel à l'attention des acteurs de la formation, de l'emploi, de l'insertion et de l'orientation. Le programme proposé en Limousin, est défini avec les réseaux concernés et structurés autour de thématiques transversales. Il s'adresse à un public de professionnels dans un souci de décrochage et s'appuie sur les compétences de l'ensemble du centre de ressources. Le programme 2012 propose différents axes de travail parmi lesquels :

- // Renforcer les compétences professionnelles.
- // Accompagner les pratiques d'orientation et d'insertion professionnelle.
- // Développer les pratiques pédagogiques.
- // Intervenir sur les compétences de base.

4 UN PLAN ARTICULÉ AVEC DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES

La problématique de l'illettrisme est l'un des cinq engagements pris par les signataires du Contrat de Plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) 2011-2015. Le travail en partenariat dans le cadre du CPRDFP a assuré la mise en cohérence des orientations stratégiques du contrat avec celles du plan régional.